



DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE  
COMMUNE DE WORMHOUT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL 134      020      2022

**Date de la convocation et de l'affichage : 9 septembre 2022**

L'an deux mille vingt deux, le quinze septembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de WORMHOUT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle d'évolution à l'école Roger Salengro, sous la présidence de Monsieur Frédéric DEVOS,

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	29
En exercice	29
Nombre de présents	25
Nombre de votants par procuration	3
Nombre de suffrages exprimés	29

**Etaient présents** : (26)

M. DEVOS Frédéric, Maire, LEPROVOST Maryse, DERAM Didier, DEHONDT Florence, PRONIER Isabelle, CALCOEN David, PRUVO Isabelle, Adjointes,

JOOS Clément, VANPEPERSTRAETE Régis, LENOIR Sylvie, DELVART Vincent, DUPUIITS Laurence, THOMAS Loïc, BECK Sabrina, RICHARD Nicolas, BRU Caroline, BRICHE Rémi, COURBOT Monique, WLOSIK Edmond, HUGOO Isabelle, COURTENS Jean-Claude, GROYSILLIER Céline, COEVOET-COUDEVILLE Christine, VANAGT Laurent, DENTREBECQ Patrick, POISSONNET Luc, Conseillers Municipaux.

**Ont donné procuration** : (3)

DEGRAND Christophe à Frédéric DEVOS

GLAZIK Dorothée à Monique COURBOT

CHRISTIAEN Gérard à Maryse LEPROVOST

**Absents/excusés** : (0)

**Secrétaire de séance** : JOOS Clément désigné à l'unanimité

Le Maire,

Frédéric DEVOS

**20- Tarification ALSH Séjour Hiver 2023 (Régie 5 A.L.A.H) 6-11 ans**

## 20- Tarification ALSH Séjour Hiver 2023 (Régie 5 A.L.A.H) 6-11 ans

Un séjour Hiver sera proposé **aux 6-11 ans (inclus)** du 18 février au 25 février 2023 au village vacances « le Nivôse » Alpe du Grand Serre. Le prestataire est I2V qui nous propose le tarif suivant :

810,00€ TTC / jeunes

+ 10 € d'adhésion à l'association pour la commune.

Aucun frais supplémentaire n'est à prévoir par la commune.

La commission propose au Conseil Municipal de valider la participation des familles proposée, sachant que les tarifs appliqués aux familles seront calculés en fonction du quotient familial de chaque jeune. Les familles auront la possibilité de payer en 1 fois ou en 3 fois aux dates ci-dessous. Les chèques ANCV sont acceptés.

Les places sont limitées et attribuées par ordre de priorité :

- Enfants wormhoutois
- Enfants entre 6 et 11 ans
- Enfants qui ne sont jamais partis au séjour hiver organisé par la commune

Le Conseil Municipal est invité à adopter ces propositions :

- Validation du devis avec I2V 40 rue de la gare à Esquelbecq
- La participation des familles et les dates de mise en paiement.
- 

M. le Maire précise que pour cette tarification, la municipalité est moins libre puisqu'elle est subventionnée.

QF	Wormhoutois				Extérieurs			
	TARIF	1 <sup>er</sup> Paiement au 14/11/2022	2 <sup>ème</sup> Paiement au 12/12/2022	3 <sup>ème</sup> Paiement au 09/01/2023	TARIF	1 <sup>er</sup> Paiement au 14/11/2022	2 <sup>ème</sup> Paiement au 12/12/2022	3 <sup>ème</sup> Paiement au 09/01/2023
<b>0-369</b>	185.00€	61 €	62 €	62 €	257.00€	85 €	86 €	86 €
<b>370-499</b>	210.00€	70 €	70 €	70 €	294.00€	98 €	98 €	98 €
<b>500-700</b>	225.00€	75 €	75 €	75 €	315.00€	105 €	105 €	105 €
<b>701-900</b>	240.00€	80 €	80 €	80 €	337.00€	112 €	112 €	113 €
<b>901-1100</b>	255.00€	85 €	85 €	85 €	359.00€	119 €	120 €	120 €
<b>1101-1300</b>	275.00€	91 €	92 €	92 €	388.00€	129 €	129 €	130 €
<b>1301-1500</b>	305.00€	101€	102 €	102 €	431.00€	143 €	144 €	144 €
<b>+1501</b>	335.00€	111 €	112 €	112 €	475.00€	158 €	158 €	159 €

Décision du Conseil :

**Adopté à l'unanimité**

Fait et délibéré en séance le 15/09/2022  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,

Frédéric DEVOS

Acte rendu exécutoire  
Après transmission en Sous-Préfecture le : 22/09/2022  
et publication ou notification le : 22/09/2022  
Le Maire,

Frédéric DEVOS